

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 3 la ligne
Réclamations..... 1 fr.
Annonces anglaises..... 0 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 6 fr. 12 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18.

BOURSE DE PARIS

Du 7 Septembre 1881

100 français.....	85 72	Crédit mobilier.....	735
100 amortissable.....	87 25	Crédit Lyonnais.....	936 25
100 nouveau.....	85 77	Mobilier espagnol.....	822 50
100 français.....	116 60	Union générale.....	1760
100 italien 5 0/0.....	90 05	Foncière lyonnaise.....	770
100 hongrois 6 0/0.....	90 05	Autrichiens.....	770
100 russe 5 0/0.....	18 05	Lombards.....	348 75
100 égyptiennes 6 0/0 1877	397 50	Sarragosse.....	555
100 banque d'Escompte.....	837 50	Nord-Espagne.....	635
100 crédit foncier.....	1645	Suez.....	1890
100 banque ottomane.....	750	Transatlantique.....	1890
100 banque autrichienne	985	Consolidés à Londres	99 7/16
		Panama.....	716

Ces cinq élus du 4 septembre sont MM. Camescasse, préfet de police, élu député du Finistère; Périgols, préfet de la Creuse, élu député de l'Indre; Dutailly, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, élu député de la Haute-Marne; Frédéric Thomas, conseiller de préfecture de la Seine, élu député du Tarn, et Pradon, attaché au ministère de l'intérieur, élu député de l'Ain.

Pour la préfecture de police, il y a, comme on le sait, compatibilité entre le mandat législatif et la fonction. Il reste à savoir si M. Camescasse cumulera les deux. Au cas où il voudrait se consacrer entièrement à ses fonctions et renoncer à la députation, M. Camescasse devrait attendre que la Chambre soit réunie pour lui adresser sa démission de député.

Parmi les élus du 4 septembre, il y a 5 médecins : MM. Baquias, Michon, Lacôte, Lombard et Ganne. Nous avons déjà fait connaître il y a plusieurs jours, les noms des 39 médecins élus le 21 août. De sorte que la nouvelle Chambre comptera en tout 44 médecins.

Elle aura 3 membres de l'Institut, savoir : M. Mézières, de l'Académie française; M. Hervé-Mangon, de l'Académie des sciences, et M. Frédéric Passy, de l'Académie des sciences morales et politiques.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

LE VOYAGE DE M. GAMBETTA

Honfleur, 7 septembre.

Au banquet offert par les ouvriers de Honfleur, M. Gambetta a dit :

Le but que nous poursuivons sans relâche, c'est l'émancipation des travailleurs. Il y en a trop qui prétendent arriver à cette émancipation sociale et politique par des manifestations stériles. Il importe de ne pas leur laisser les promesses irréalisables, en face des problèmes complexes que ne résoudra aucune formule.

La première chose à faire est d'éclairer la cervelle des enfants des lumières de la raison et non des lumières de la crédulité et de la superstition; là est la pierre angulaire de la rénovation sociale.

C'est par une série de mesures et non par des institutions créées d'une pièce qu'on imprimera le mouvement et qu'on arrivera à l'épanouissement de toutes les intelligences chez tous les individus.

Il faut développer les institutions de prévoyance, de crédit, de secours mutuels. Là est la véritable tâche des législateurs véritablement épris de démocratie.

Il faut que les patrons et les ouvriers s'associent et qu'on reconnaisse à ces associations la personnalité civile.

La loi qui régit les syndicats libres attend encore à la porte du Sénat. Je ne suis pas ennemi du Sénat, mais je suis ennemi de ses résistances qui sont injurieuses pour la nation. D'ailleurs le temps presse, il faut agir.

M. Gambetta termine en exprimant son entier dévouement à la cause des ouvriers.

Ce discours a été fréquemment applaudi et salué des cris de : Vivo Gambetta !

Une ovation lui a été faite par les ouvriers qui l'ont reconduit jusqu'à la gare du chemin de fer allant à Pont-l'Évêque.

Un petit incident s'est produit lorsque M. Gambetta a quitté Honfleur.

Les ouvriers qui l'accompagnaient ont voulu dételé les chevaux.

M. Gambetta s'est levé et s'y est opposé énergiquement. La voiture, à moitié dételée, a été remise dans son état primitif par M. Arnaud qui a dû s'opposer à la manifestation intempestive qu'on voulait faire au président de la Chambre.

Pont-l'Évêque, 7 septembre.

Lorsque M. Gambetta est arrivé à Pont-l'Évêque, M. Jullien, maire de la ville, lui a souhaité la bienvenue.

M. Gambetta lui a répondu par quelques mots aimables.

Le président de la Chambre a été vivement acclamé sur son passage; on lui a fait un accueil des plus enthousiastes.

Un jeune élève a offert, au nom des écoles, un superbe bouquet à M. Gambetta qui lui a répondu :

Mon cher enfant,

Je vous remercie d'avoir pensé à moi; je vous remercie de m'offrir ces fleurs. Je les accepte comme la marque de votre jeune patriotisme.

Je n'aime pas beaucoup qu'on parle de politique avant l'âge; mais quand on parle de l'avenir de la France, j'applaudis, car c'est une pensée qui ne saurait trop enthousiasmer les jeunes cœurs. C'est la jeunesse qui est, en effet, l'avenir de ce pays, mais elle ne pourra le réaliser complètement que si elle est ardente au travail, appliquée à l'étude et soucieuse de ses devoirs.

Par la manière dont vous m'avez exprimé vos sentiments, je vois que dans ces écoles dont vous parlez tout à l'heure, vous avez véritablement reçu de bons principes.

Je vous remercie; rien ne me touche davantage que les manifestations de la jeunesse et vous ne pouvez pas choisir de symbole qui vous ressemble plus que ces fleurs, car vous êtes le printemps de la France. (Applaudissements prolongés et acclamations.)

La ville était magnifiquement pavée.

M. Gambetta s'est rendu chez M. le maire où il a reçu les notabilités de la ville.

A six heures, il a assisté à un grand banquet. Il a répondu à un toast qui lui a été porté.

Le train présidentiel s'est remis en route à 9 heures 40.

EN AFRIQUE

Alger, 7 septembre. — Les dépêches reçues au palais du gouvernement annoncent que les grands incendies ont cessé en Algérie.

Ceux qui étaient encore sur quelques points peu nombreux doivent être attribués à la sécheresse excessive qui règne à cette saison dans notre colonie, et cause chaque année un certain nombre de sinistres.

On signale pourtant un feu assez important qui, venant des forêts de la Tunisie, se serait propagé aidé par le vent, et aurait pénétré jusque dans le cercle de la Calle. Une dépêche du général Forgemol assure qu'on s'est rendu maître du feu, et qu'il n'y a eu aucun autre incendie grave dans toute la division, soit dans la fin du mois d'août, soit au commencement de septembre.

Deux incendies seulement ont été signalés dans l'arrondissement de Bône; aucun dans le département d'Alger.

Paris, 7 septembre. — Le Morning-Post avait publié la nouvelle suivante :

« On nous assure que M. Roustan a informé le gouvernement français que le bey appuyait certainement les rebelles; qu'il recevait des ordres de Constantinople à l'effet d'encourager et d'aider l'insurrection par tous les moyens en son pouvoir; enfin qu'à moins d'occuper Tunis et de déposer le bey il sera complètement impossible aux Français de développer leur action avec une probabilité de succès. Nous recevons ces informations de la source la plus autorisée. »

L'Agence Havas est autorisée à déclarer que ces nouvelles sont dénuées de tout fondement.

Alger, 7 septembre. — Les communications télégraphiques avec la Tunisie sont de nouveau interrompues.

Les travaux pour la création d'une troisième ligne télégraphique par Souk-Agbrass et Ghardimaou sont commencés.

Le général Saussier vient d'organiser dans la province de Constantine de petites colonnes mobiles chargées de battre le pays dans tous les sens, afin de ramener le calme dans l'esprit de la population.

Cette mesure a déjà produit un excellent effet.

Il n'y a rien de nouveau dans le Sud oranais.

Les journaux n'apprécient pas encore le décret relatif au rattachement des services de l'Algérie, les différents ministères ignorant quels sont exactement les services rattachés.

Tunis, 7 septembre. — Le bataillon du 28^e chasseurs à pied qui était campé ces jours-ci à Mohamedia, est parti dans la direction de Zaghouan. Le général Sabattier est très bien vu dans cette ville et les habitants sont heureux de vendre leurs denrées à nos soldats, qui se trouvent bien dans cette localité où l'eau pure abonde. Ils y trouvent des fruits et des ombrages.

— La colonne d'Ali-Bey, après avoir campé une nuit à Mohamedia a repris la route de Medjex-el-Bab, d'où elle se rendra ensuite à Kairouan aujourd'hui. Quant aux Zelas et aux Neffetis qui nous ont combattus à Arbain ils sont allés sur leur territoire pour se ravitailler.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

51

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

— Des bontés!... fit-il de sa voix la plus odieusement enrouée, oh! là, là... Ne dirait-on pas que le patron s'est ruiné pour moi? Pauvre homme! Je pourrais bien les connaître ces bontés.

— Il t'a ramassé dans la rue, une nuit qu'il tombait de la neige, et depuis tu as une chambre à l'hôtel.

— Un chenil.

— Il te donne tous les jours le déjeuner et le dîner.

— Je sais bien, et à chaque repas une demi-bouille de mauvais bleu qui ne tache seulement pas la robe, tant il y a d'eau dedans.

— Voilà comment Toto-Chupin pratique la reconnaissance.

— Ce n'est pas tout, continuait Beaumarchef, tu m'as monté une boutique de marchand de mar-

— Oui, sous la porte cochère. Il faut rester debout

à matin au soir, gelé d'un côté, grillé de l'autre, pour gagner vingt sous. J'en ai assez. D'ailleurs, il y

trois de chômage dans cet état-là!

— Tu sais bien que pour l'éto on t'installera un ré-

naud à pommes de terre frites.

— Merci! l'odeur de la graisse me donne mal à l'estomac.

— Que voudrais-tu donc faire?

— Rien. Je sens que je suis né pour être rentier.

L'ancien sous-off était à bout d'arguments.

— Je dirai tout cela au patron, fit-il, et nous ver-

rions.

Mais cette menace n'impressionna nullement Toto.

— Je me fiche un peu du patron, répondit-il. Il me renverra? Bonne affaire.

— Méchant drôle!

— Tiens, pourquoi donc? Est-ce que je ne mangerais pas avant de connaître le patron? Je vivais mieux, et j'étais libre. Rien qu'à me dédier, à chanter dans les cours et à ouvrir les portières, je me faisais mes trois francs par jour. On les buvait avec des amis, et ensuite on allait coucher à l'ivry, dans une fabrique de tuiles où la police n'a jamais mis les pieds. C'est là qu'on est bien, l'hiver, près des fours... Je m'amusais alors, tandis que malheureux!

— Plains-toi donc!... Maintenant, quand tu surveilles quelqu'un, je te donne cent sous tous les matins.

— Tout juste. Et je trouve que ce n'est pas assez.

— Par exemple!

— Oh! ce n'est pas la peine de vous fâcher. Je demande de l'augmentation; vous répondez : Non. C'est très-bien; moi, je me mets en grève.

Beaumarchef eût volontiers donné dix sous de sa poche pour que B. Mascaret entendit maître Chupin.

— Tu n'es qu'un coquin! Tu fréquentes des sociétés qui te mènent loin. Ne dis pas non. Il est venu ici te demander un certain Polyte, portant casquette cirée, accroché-cœurs collés aux tempes, jolie cravate à pois : je suis sûr que ce gail-

lard-là...

— D'abord, mes sociétés ne vous regardent pas.

— C'est pour toi, ce que j'en dis; il t'arrivera des désagréments, tu verras.

Cette prédiction parut révolter Toto-Chupin; elle cachait, il le comprenait bien, une menace fort sérieuse.

— De quoi! fit-il, rouge de colère, de quoi!... Qui donc me ferait arriver de la peine? Le patron? Moi, je l'engage à se tenir tranquille.

— Toto!

— C'est que vous m'ennuyez fameusement, à la fin. Méchant drôle par ci, garnement par là, chenapan, coquin!... Ah ça! qu'êtes-vous donc, vous et le patron? Définitivement, vous me prenez pour un autre. Vous croyez peut-être que je ne comprends pas vos manigances et que je gobe les bourdes que vous me contez!

Allons donc!... On y voit clair, Dieu merci! Quand vous me faites suivre celui-ci ou celui-là pendant des semaines, ce n'est pas pour porter des secours à domicile, n'est-ce pas!

Qu'il m'arrive malheur, je sais bien ce que je dirai au commissaire. Vous verrez alors qu'un bon ouvrier vaut un peu plus de cent sous par jour.

Certainement Beaumarchef est un ancien militaire; incontestablement il est très-brave; il tire avec distinction la pointe et la contre-pointe, mais il se laisse aisément démonter.

La surprenante impudence de Toto lui donnait à penser que la précocité gredin obéissait à quelque conseil expérimenté. Dès lors, il était impossible de calculer la portée de ses menaces.

Ne sachant comment agir en cette difficile conjoncture, n'ayant pas de consigne, l'ancien sous-off pensa que le plus prudent, en tout cas, était de filer doux.

— Enfin, demanda-t-il, qu'exiges-tu?

— D'abord, je veux sept francs par jour.

— Peste!... tu va bien, toi. N'importe, je dirai tes prétentions au patron, et en attendant je te donnerai aujourd'hui ce que tu demandes. Ainsi, tu peux parler...

Mais c'est avec le plus insolent dédain que le jeune garnement accueillait cette conciliante proposition.

— Ah! bien!... ouiche!... fit-il.

— Quoi?

— Vous espérez me faire jaser pour quarante sous? Plus souvent! D'abord je jure de ne pas desserrer les dents si vous ne me donnez pas immédiatement cent francs.

— Cent francs! répéta Beaumarchef, confondu.

— Ni plus ni moins.

— Et en quel honneur, te donnerait-on cette somme?

— Parce que je l'ai gagnée, donc...

Beaumarchef haussa les épaules.

— Tu es fou, prononça-t-il. Que veux-tu faire de cent francs? à quoi les dépenseras-tu?

— Soyez tranquille, ce ne sera pas à acheter de la pomnade comme celle que vous mettez sur vos moustaches.

Impudent Chupin!... Toucher à la moustache de Beaumarchef.

Il allait recevoir un maître coup de pied, lorsqu'un léger bruit à la porte, restée entrouverte, le fit retourner ainsi que l'ancien sous-off.

C'était le père Tantine, en personne, qui entra.

Brave et digne père Tantine!

Tel il était apparu à Paul, dans sa mansarde, tel il était encore avec sa longue redingote noire, feutrée par des couches successives de graisse et de poussière, avec la flasque loque noire et luisante qu'il appelait son chapeau.

Son éternel sourire voltigeait sur ses lèvres flâ-

tries.

— Eh bien! eh bien!... disait-il, qu'est-ce que cela signifie? On se fâche, je crois, et les portes

ouvertes encore!...

A suivre

Tayeb Mesmouri, qui commandait la colonne beylicale de zouaves est rentré seul, abandonné par ses soldats qui sont allés rejoindre les rebelles.

Informations

Paris, 6 septembre.

Nos ministres

Le bruit a couru, ces jours derniers, que M. le ministre de la guerre allait se retirer, nous croyons que cette nouvelle est inexacte ou tout au moins prématurée.

Il est évident d'ailleurs, qu'aucune mesure concernant le cabinet ne pourra être prise avant le retour de tous les ministres et du président de la République à Paris.

Il n'est nullement question, contrairement à ce qu'annonce un journal du matin, d'un grand mouvement qui serait en train de s'opérer dans les services de la préfecture de la Seine.

Les ministres présents à Paris se réuniront demain matin en conseil de cabinet.

M. Jules Ferry quittera Paris vendredi soir pour se rendre dans les Vosges.

M. le ministre de la guerre se rendra la semaine prochaine à Bar-le-Duc.

Au ministère de la marine

On parle depuis plusieurs semaines du projet qu'aurait le ministre de la marine de pourvoir à l'insuffisance du cadre des enseignes de vaisseau en appelant un certain nombre de capitaines-marchands au service de l'Etat comme enseignes auxiliaires.

Ces officiers seraient embarqués de préférence sur les avisos des stations locales des colonies et sur les transports, et non pas sur les bâtiments de combat. Mais il paraît que ce projet a rencontré une grande opposition dans le corps des officiers de vaisseau. La marine préférerait une augmentation du cadre à cette mesure provisoire.

Reste à savoir si cette augmentation est compatible avec les ressources de plus en plus restreintes que donne l'Ecole navale.

M. Roustan à Paris

M. Roustan a eu hier, à 3 heures, une longue conférence avec le ministre des affaires étrangères.

Il croit qu'il a été principalement question entre eux de l'administration intérieure de la Régence.

MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Roustan se sont rendus ensuite chez le président du conseil.

Le gouverneur de l'Algérie

Contrairement à d'autres journaux, la *Liberté* assure que M. Albert Grévy viendra directement à Paris, conférer avec les ministres et donner des renseignements sur l'état de l'Algérie avant d'aller à Mont-Sous-Vaudrey.

On assure que M. Albert Grévy est vivement préoccupé de la situation de l'Algérie à cause du manque de céréales.

Il va demander un crédit pour parer à une famine qui serait redoutable cet hiver.

Le recensement des votes

Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu dans la salle des Pas-Perdus du conseil municipal de Paris, le recensement général des votes.

Commencée à deux heures, cette opération a duré un quart-d'heure et s'est achevée sans aucun incident.

Le traité franco-italien

Les commissaires italiens sont arrivés aujourd'hui à Paris.

On sait que la commission pour le traité de commerce est ainsi composée :

Les commandeurs Simonelli, secrétaire général du ministère de l'Agriculture ; Ellena, directeur général des douanes ; Berruti, directeur du Musée industriel italien, et le chevalier Monzilli, secrétaire du conseil de commerce.

Les commissaires partiront ce soir, à 4 h. 15, directement pour Paris, afin d'assister à la séance qui aura lieu jeudi matin.

L'ex-impératrice en France

D'une dépêche que nous recevons, il résulterait que la veuve de Napoléon III serait partie de Genève, à destination de Paris, dans un wagon-salon loué sous un faux nom.

Le gouvernement de la République auquel la souveraine déchu n'a voulu sans doute rien demander, veillera, sans arrière-pensée, à la tranquillité de son voyage.

Une affiche à Belleville

Il y a cinq ou six ans, un député avait dit à la Chambre, qu'un jour viendrait où M. Gambetta passerait pour réactionnaire.

On en rit beaucoup, mais on n'en crut rien, hier cette prophétie s'est accomplie dans le 20^e arrondissement.

Des affiches rouges, placardées pendant la nuit, portaient ces mots en gros caractères : « Citoyens de Belleville, votez-vous encore pour Gambetta, ce vil réactionnaire ? »

Est-ce assez gai.

Petites nouvelles

D'après les déclarations faites par M. Camille Pelletan, dans une réunion électorale à Aix, il est probable que M. Camille Pelletan, élu deux fois à Aix et dans le dixième arrondissement de Paris, optera pour le premier de ces deux sièges.

— Le 8 octobre prochain aura lieu, à Saint-Quentin, l'inauguration du monument de la défense de cette ville. Une commission vient de s'organiser pour donner à cette fête tout l'éclat qu'elle mérite et célébrer dignement l'anniversaire de la défense héroïque de cette cité.

— La session du conseil général de la Corse s'ouvrira lundi prochain, 12 septembre.

Eranger

Suisse

La Société des Juristes suisses

Genève, 7 septembre. — La Société des Juristes suisses, réunie à Zoug, a décidé, après une discussion de cinq heures, d'inviter le Conseil fédéral à préparer au plus vite un projet de loi sur les poursuites judiciaires et les faillites. Un système mixte est recommandé.

Angleterre

Revue des journaux anglais

Londres, 7 septembre. — La plupart des journaux commentent le discours de M. Gambetta et les résultats du scrutin de ballottage.

Le *Daily News*, parlant de ballottage, dit que le résultat doit grandement réjouir ceux qui croient, comme M. Thiers, que la République est aujourd'hui la seule forme de gouvernement possible en France, et qui par conséquent souhaitent que la République soit bientôt solidement établie et universellement reconnue.

Pour qui a du bon sens, poursuit le *Daily News*, rien n'est définitif en matière politique, surtout en France ; mais tant qu'il est possible de juger d'après les données ordinaires, il est fort peu probable que, de long-temps, la France soit de nouveau troublée par des discussions sur le principe fondamental du gouvernement.

Le *Daily News* applaudit au ton plus modéré du discours de M. Gambetta, qui, dit ce journal, est une nouvelle preuve de son intelligence d'homme d'Etat.

Le *Times* est d'avis que la Chambre nouvelle sera probablement modérée, anti-cléricale, et qu'elle coupera les ailes au Sénat ; mais elle ne tentera pas la reconstruction de la société.

Les Elections en Alsace-Lorraine

Le *Moniteur officiel de l'Empire Allemand* ayant enfin fait connaître la date des élections pour le renouvellement du Reichstag, on peut dire que la période électorale est officiellement ouverte. Elle l'était officieusement depuis longtemps.

En Alsace-Lorraine, notamment, les partis n'avaient pas attendu l'ouverture officielle pour prendre position.

Constatons d'abord la disparition totale du parti autonomiste ou plutôt sa transformation. Au lendemain de la conquête, il s'était trouvé en Alsace-Lorraine, surtout dans les rangs bonapartistes, des hommes assez... versatiles pour accepter sans protestations le fait accompli et solliciter les faveurs du gouvernement de Berlin. On n'a pas oublié M. Schneegans, cet ancien député à l'Assemblée nationale de Bordeaux, qui est aujourd'hui consul d'Allemagne quelque part en Europe.

Mais cet exemple eut peu d'imitateurs. Les élections de 1874 furent un triomphe pour le parti de la protestation. De même que, selon la touchante comparaison de la *Presse* de Strasbourg, on ne parle pas d'affaires dans une maison en deuil, les Dolfas, les Grad s'abstinrent de prendre part aux affaires publiques, se bornant à protester contre l'iniquité dont leur pays était victime.

Mais cette attitude passive ne pouvait durer sans dommage pour les intérêts du pays. Si le parti de la protestation s'était obstiné dans l'abstention, il se serait suicidé. Déjà, en 1877, les autonomistes avaient remporté des victoires inquiétantes.

Les protestationnistes comprirent l'avertissement ; ils sortirent de leur réserve et changèrent leur programme. Celui-ci ne portait que ce mot : Protestation. Aujourd'hui il porte deux mots : Protestation et action.

Ce changement d'attitude fut le signal de la ruine des autonomistes qui n'avaient plus de raison d'être. Dès 1878, ils perdaient des sièges.

En 1881, ils ne présenteront même pas de candidats. Pour les candidats agréables à l'administration ne voteront plus que les Allemands immigrés, les fonctionnaires... et le clergé.

C'est qu'en effet l'Eglise n'a pas de patrie. Sa devise est : *Ubi bene, ibi patria*.

Un début de l'annexion, le *Kulturkampf* éclata en Allemagne. Le clergé alsacien-lorrain, obéissant au mot d'ordre de Rome, vota et fit voter contre Bismarck, grossissant ainsi les rangs de la protestation.

On vit plusieurs curés alsaciens, députés au Reichstag, siéger à côté des patriotes irréconciliables de la Pologne, du Danemark et de l'Alsace-Lorraine.

Les temps sont changés.

Berlin a capitulé devant Rome. Rome n'a plus de motifs pour se montrer intraitable, et elle donne des instructions en conséquence au clergé alsacien-lorrain.

De son côté, le maréchal de Manteuffel n'a rien négligé pour détacher les catholiques du parti de la protestation. Il a flâté le clergé ; il a permis la réouverture du petit séminaire, rétabli les écoles normales confessionnelles pour les instituteurs ; il a habilement exploité la politique anti-cléricale de la République française en l'opposant à l'attitude conciliante de M. de Puttkamer.

Rappelons enfin que les trois premiers évêques, dont la nomination a scellé le traité de paix entre Rome et Berlin, ont été choisis parmi le clergé alsacien.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « REPUBLICAIN DU RHONE »

LOIRE

Cour d'assises de la Loire

Saint-Etienne, 7 septembre. — Aujourd'hui s'est ouverte, sous la présidence de M. Montalan, conseiller à la cour d'appel de Lyon, la session de la cour d'assises.

Audience du 6 septembre

PREMIÈRE AFFAIRE

Joseph Chauvy, âgé de 38 ans, employé d'octroi, demeurant à Firminy, est accusé d'attentats à la pudeur sur deux petites filles de 5 et 6 ans.

Le huis-clos ayant été ordonné, nous ne pouvons rendre compte des débats.

Reconnu coupable d'attentats, commis sans violence, et seulement sur l'une des petites filles, Chauvy est condamné à un an de prison. Le bénéfice des circonstances atténuantes lui ayant été accordé.

Ministère public : M. Loubat, substitut.

Défenseur : M. Portier, avocat à Saint-Etienne.

DEUXIÈME AFFAIRE

Antoine Moulin, âgé de 47 ans a déjà subi 12 condamnations ; c'est un gaillard de haute taille, dont l'attitude n'est rien moins que contrainte ; on reconnaît de suite en lui, l'habitué de la correctionnelle.

Moulin vient répondre cette fois à une accusation de vol qualifié commis à Roanne, en décembre 1877.

Ce malfaiteur s'est évadé audacieusement de la prison où il était détenu préventivement pendant l'instruction de cette affaire, et n'a été repris que longtemps après à Fontainebleau.

Malgré cela il n'est condamné qu'à 20 ans de prison, le bénéfice des circonstances atténuantes lui ayant été accordé.

Défenseur, M. Jallas, avocat.

Accidents du travail

Un ouvrier mineur du nom de Antoine Falip, descendant à son travail, hier matin, vers 4 heures, par la fenêture du puits de la Loire, lorsqu'il fut atteint par une lourde pièce de bois, roulant sur le plan incliné, qui lui fractura la jambe droite.

Ce malheureux qui a été transporté d'urgence à l'hôpital du Soleil, y a reçu les soins de M. le docteur Riebmant.

Au théâtre

L'éloge de la délicate comédie de M. Edouard Pailleron : *Le monde où l'on s'ennuie*, n'est plus

à faire ; des plumes beaucoup plus autorisées que la nôtre l'ont fait en des termes plus qu'élogieux.

Nous ne parlerons donc de la représentation d'hier que pour féliciter les interprètes de cette œuvre et pour constater l'impression de satisfaction générale que les nombreux auditeurs ont paru éprouver.

Malgré le prix élevé des places, la salle du Grand-Théâtre était bien remplie et la recette a dû être fructueuse.

ISÈRE

Conseil de Guerre

Grenoble, 7 septembre. — M. Louis Rémy, adjudant-commis-greffier de 2^e classe, près le conseil de guerre de Grenoble a été nommé par décision ministérielle à la 1^{re} classe de son grade.

M. Célestin Hyon, adjudant-commis-greffier près le conseil de guerre de Grenoble, a été nommé en la même qualité au conseil de guerre de Grenoble en remplacement de M. Savareau, qui est nommé archiviste d'état-major.

Par décret présidentiel, M. Alphonse Alla, adjudant-commis-greffier de 1^{re} classe, près le conseil de guerre de Grenoble, est nommé officier d'administration de 4^e classe pour être attaché provisoirement et en qualité de greffier-adjoint au même conseil de guerre.

Vol

Hier, un nommé Schneider qui était descendu à l'hôtel de Paris, n'a rien trouvé de mieux que de s'approprier une paire de bottines appartenant au propriétaire de l'établissement, le fils de la maison ayant vu Schneider commettre ce vol, se mit à sa poursuite et l'atteignit sur la place St-Clair où il a été arrêté par l'agent Bortenet.

Le meurtre de Cessieu

Les lecteurs du *Republicain du Rhône* se rappellent les circonstances du drame sanglant dont la commune de Cessieu a été le théâtre la semaine dernière.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que Antoine Querenet qui dans la lutte engagé avec son cousin Joseph Querenet avait tué ce dernier, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. Il a été aussitôt mis en liberté.

Violent incendie

Bourgoin, 7 septembre. — Dans la nuit, un incendie considérable a éclaté dans la commune de Jallieu, au hameau de Boursetat.

Un corps de bâtiment mesurant 17 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur et se composant de maison d'habitation, grange et écurie, a été complètement détruit par les flammes.

Les pertes, qui s'élèvent à 23,350 fr., sont réparties entre quatre propriétaires ou locataires. Trois seulement étaient assurés.

Mort accidentelle

Vif, 7 septembre. — Joseph Beaudoin, âgé de 40 ans, domestique au Gua, conduisait une voiture attelée de 3 chevaux et lourdement chargée de sacs de charbon.

Arrivé à un certain endroit de la route, la voiture a tourné et le malheureux Beaudoin a été enseveli sous les sacs. Lorsqu'on est venu le dégager, il avait cessé de vivre.

Un drame terrible

Vienne, 7 septembre. — La nuit dernière au hameau de Massieu, près Vienne, entre onze heures et minuit, la nommée Eugénie Carré, femme Blanchardon, a dans un accès de folie furieuse coupé la gorge à son enfant âgé de 3 ans et a tenté de faire subir le même sort à son mari.

On est parvenu à se rendre maître de cette forcenée, mais l'enfant a succombé à sa blessure et l'état du mari est très grave.

Cette malheureuse aliénée a été renfermée à l'hospice de notre ville.

PROVENCE

Deuxième évènement

Romans, 7 septembre. — Hier matin, vers 10 heures, un douloureux évènement a surpris les personnes qui assistaient à un enterrement qui se rendait au cimetière de Bourg-Péage.

Le cortège arrivait à 200 mètres au plus du lieu de la sépulture, quand un des porteurs du défunt, le nommé Plantier, âgé de 65 à 70 ans, fut pris subitement d'une indisposition qui obligea ses collègues à s'arrêter.

Le malheureux venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Transporté aussitôt chez M. Valette, menuisier, il rendit presque immédiatement le dernier soupir.

M. le docteur Tabary, mandé en toute hâte, s'est rendu sur les lieux et n'a pu que constater le décès.

Accident

Ce matin, le nommé Gauthier, ouvrier chapelier, travaillant à l'atelier d'appropriage de M. Charles Massan, à Bourg-Péage, a laissé tomber involontairement un fer à repasser d'un poids de 5 à 6 kilos, qui lui a atteint le pied droit et lui a fait une blessure.

M. le docteur Tabary, appelé immédiatement, a fait le premier pansement et n'a fort heureusement eu à constater qu'une meurtrissure sans gravité qui ne nécessitera que quelques jours de repos.

« L'Echo de Fourvière » à Romans

Grande nouvelle, *L'Echo de Fourvière*, qui n'avait pas encore franchi les murs de notre cité y a fait son apparition, ce matin.

L'expédition du Haut-Niger

La petite expédition qui doit cet hiver continuer les opérations entreprises l'an dernier entre le Sénégal et le Niger partira de Bordeaux le 20 septembre, par le transport de l'Etat la *Romanche*.

Elle est, comme la précédente, commandée par le lieutenant-colonel d'artillerie de marine Desbordes, commandant supérieur du Haut-Sénégal, et se compose d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie, d'un détachement d'artilleurs et d'une compagnie d'infanterie de marine ; ces troupes, embarquées à l'embarcadere du Sénégal sur les avisos qui doivent leur faire remonter le fleuve, passeront devant Saint-Louis sans s'arrêter, et éviteront ainsi les dangers de la fièvre jaune. Elles rejoindront à Richard-Zoll, l'un des points les plus salubres de la colonie les troupes indigènes, spahis et tirailleurs sénégalais, qui doivent également faire partie de l'expédition : c'est là que s'organisera l'énorme convoi que l'on est obligé d'emmener pour une campagne de six mois dans un pays dont la moitié seulement a été explorée par nos troupes l'an dernier.

De Khay, point où elle débarquera, près de Médine, la colonne gagnera Bafoulabé, Kila où elle retrouvera les tirailleurs indigènes laissés au

printemps pour garder le fort établi par la précédente expédition.

En même temps qu'on commencera la construction du chemin de fer voté par les Chambres pour lequel les matériaux doivent être actuellement parvenus à Khay et à Médine, la colonne continuera sa marche en avant et ira établir sur les bords du Niger le fort qui doit un jour servir de tête de ligne au futur chemin de fer.

C'est une opération dont l'expérience acquise l'an dernier a montré toutes les difficultés, mais la manière dont la précédente campagne a été conduite par le colonel Desbordes prouve que l'on peut sans crainte compter sur le succès de l'expédition confiée à cet officier.

Le colonel Canard étant en Algérie quand il a été nommé gouverneur du Sénégal et n'ayant pu aller à temps pour prendre le paquebot expédié à Bordeaux, le colonel Desbordes est parti immédiatement pour se rendre à Saint-Louis et y organiser l'expédition de sa colonne expéditionnaire.

Sur ce paquebot s'est embarqué également M. Saint-Louis un ancien médecin en chef de la colonie au Sénégal, le docteur Chassagnol, qui n'a pas, malgré ses 74 ans, à partir comme médecin militaire pour combattre la fièvre jaune, contre laquelle il a jadis lutté avec succès.

Nos officiers, comme nos médecins, n'en ont pas à compter les actes de dévouement à leurs devoirs ou à l'humanité, mais on est toujours heureux de les voir enregistrer des faits qui honorent aussi complètement leurs auteurs et les corps auxquels ils appartiennent ou ont appartenu.

Voilà pourquoi l'*Union d'Alsace-Lorraine*, journal catholique, rédigé sous l'inspiration du baron Bulach, conseiller d'Etat à Strasbourg, et ancien chambellan de Napoléon III, fait campagne en faveur des candidats officiels, à côté des journaux officiels ou officieux.

L'un d'eux, la *Gazette de Metz*, annonçait récemment la candidature de l'abbé Spitz, rédacteur en chef de l'*Union*, en opposition à celle de Kahlé, de Strasbourg, député sortant et protestant.

Le gouvernement espère, si M. Spitz n'est élu, qu'au moins les voix se partageront, et balottage M. Bergmann, le candidat autonomiste, pitoyablement battu aux dernières élections, nommé.

Cet exemple montre quelle est la tactique du gouvernement. Il faut espérer qu'elle échouera et le bon sens et le patriotisme des Alsaciens-Lorrains.

La Gymnastique

Pour répondre à une demande de renseignements relative aux prêts d'armes pour les Sociétés gymnastiques, nous ne pouvons mieux faire que reproduire les décisions ministérielles relatives à cette question.

Au mois de janvier 1880, les généraux commandant les corps d'armée recevaient la circulaire suivante :

« Vingt fusils, modèle 1874, seront mis à la disposition des Sociétés de gymnastique qui en feront demande avec l'approbation des préfets, sous condition du dépôt à la Caisse des dépôts et consignations de la somme de 65 francs par arme, à titre de garantie, ainsi qu'il a été fixé par les Sociétés de tir.

« Ces fusils étant uniquement destinés à propager l'habitude du maniement des armes, il ne sera délivré de cartouches. »

C'était déjà quelque chose, mais l'importance la somme à déposer devait empêcher la plupart des Sociétés de gymnastique de profiter de cette situation.

Aujourd'hui, ainsi que nous l'avons annoncé, la somme de soixante-cinq francs est réduite à cinq francs, et les Sociétés pourront obtenir des cartouches pour s'exercer au tir.

Voici d'ailleurs, la circulaire ministérielle adressée par le ministre de la guerre à MM. les généraux commandant les corps d'armée :

Mon cher général,

Une circulaire du 9 mars 1880 (3^e direction, 2^e bureau, n° 9-1, vous a notifié la décision ministérielle du 21 janvier précédent, qui fixe les conditions dans lesquelles les armes de l'Etat pouvaient être mises à la disposition des Sociétés de gymnastique.

La restriction posée à l'emploi des armes qui devaient être données pour des exercices de tir, par suite nuisible au développement de l'instruction de la jeunesse, et j'ai décidé en conséquence, d'abandonner cette restriction.

La décision du 23 janvier continuera toujours à recevoir son application, en ce qui concerne le dépôt des fusils à accorder à chaque Société ; mais le montant de la somme à verser à titre de garantie, chaque arme prêtée, sera réduite à vingt-cinq francs.

Les demandes de cartouches qui vous parviendront appuyées d'un avis favorable de l'administration préfectorale, pourront donc, à l'avenir, être transmises les mêmes conditions que pour les sociétés de tir d'ailleurs, ces demandes vous paraîtront de plus en plus accueillies.

FARRE.

Nous sommes heureux de féliciter M. le général Farre de cette décision, qui prouve une fois de plus l'importance qu'il attache au développement des sociétés de gymnastique et de tir, mais nous ne pouvons que regretter que la mesure ne soit étendue à toutes les sociétés de tir, car elle leur permettrait de recevoir des armes à titre gratuit, en les désignant à des sections, et en les rendant responsables des dépenses.

La somme de 25 francs par arme représente 25 francs pour 20 fusils. C'est peu, mais c'est beaucoup pour les sociétés qui sont dans l'impossibilité de faire cette dépense. — Puisque M. le général Farre veut accorder aux sociétés des armes pour les exercices, nous espérons que la question des cartouches sera vite écartée, en regard aux services que ces sociétés peuvent rendre au pays.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du 7 septembre 1881

PRÉSIDENCE DE M. THÉVENET

La séance est ouverte à 1 h. 1/2.

MM. Oustry, préfet du Rhône, et Vel-Durand, maire général, assistent à la séance.

M. Fond, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adoptée après quelques observations de l'inséparable M. Gay, et de M. Million.

Caisse départementale des retraites. — Une demande de Windri, ancien chef de division, est rejetée.

Rapporteur, M. Pontellé.

Maisons d'école. — Les communes de Beaujeu, Lozanne et Ancy seront comprises dans les secours des communes respectives de 3,202 fr., 3,000 fr. et 2,500 fr. à demander sur les fonds de l'Etat. — Adopté.

Rapporteur, M. Bousquet.

Installation du gaz dans le quartier cellulaire annexé à la maison d'arrêt. — Un crédit de 283 fr. supérieur à celui de l'année dernière est voté.

Rapporteur, M. Bousquet.

la premi
consa
hamb
actuel
sur
servi
te acq
a été
a que
cées d
and la
pu an
i imm
i y a
aira,
comen
e la sa
a pas
nécess
contre
en sou
ars de
ur de
ampli
partie
raire, j
du bar
z, et au
agne en
surau
onpai
z. réda
celle d
et prob
z n'est
nt, et q
onomis
tions,
quo du
aura co
s-Lorr
TUE
seigne
Société
aire qu
relative
x comm
culaièr
à la di
en ferm
is, sou
ue, à l
Les Soc
à prop
ne sera
portant
plupart
cette d
annon
ite à m
obtenit
lle adre
s gène
2. bu
du 21
la disp
mes qu
s de l
uction
quences
t suppl
jours
e la m
mais le
rante,
vingt
rivièr
ation p
misses
de tr
de m
ANNE
le gè
fois de
ement
nous s
me troi
recev
à des
des d
présen
est bea
l'impr
le p
arme
est un
erran
LON

Le colonel Debizo lit alors quelques extraits de plusieurs lettres de M. Kerkeradec sur la Yunnan, qui paraissent un peu décourageantes; mais le docteur Harmand prend la parole et dans un discours plein de feu et de faits prône hardiment la conquête du Tonkin dont il veut faire la France de l'Extrême-Orient. Des vœux hardies, originales, exprimées en un style plein d'enthousiasme et d'enthousiasme de tous les assistants. Le temps lui manque pour achever ce magnifique chapitre d'histoire et de géographie; mais nous le retrouverons dans le volume où seront publiés en entier les travaux du Congrès.

M. le docteur Combet lit une note sur le canal maritime du Rhône à Marseille, œuvre de mérite, que les ingénieurs sauront apprécier et dont l'existence a obtenu les applaudissements de l'auditoire, mais voici M. Breittmayer, de Marseille, qui combat M. Combet et M. Chanliaux, qui réclame la priorité de l'idée. Sont-ce là des questions géographiques.

M. Desjardins précise même, par les dates d'anciens opuscules, que ces travaux ont été préparés et recommandés par l'ancien de M. Guimet, qui était ingénieur à Marseille. M. Guimet n'a point besoin de cette gloire pour être tenu en très haute estime parmi nos savants.

En somme, les honneurs de la journée ont donc été le soir pour M. le docteur Harmand et le matin pour M. Barbier et Mlle Kleinhaus.

Voici maintenant le sommaire de la troisième journée 8 (septembre) :

SEANCE DU MATIN
Présidence de M. le commandant Poulot, de la Société de Bordeaux.

1. M. Hurlin Lefebvre : Choix d'une unité d'itinéraire.
2. M. Brouchoud : L'Histoire éclairée par la topographie.
3. M. Arlès-Dufour : Utilité de la création d'une Société française d'exportation.
4. M. Levassour : Les terres arctiques.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI
Présidence de M. Breittmayer, de la Société de Marseille.

1. Société de Bordeaux : Prononciation des noms géographiques.
2. M. Lucy : Index géographique.
3. M. Delor : Le Sénégal.
4. M. le commandant Titre : Nouveau système hydrographique.
5. M. Jardia : Les Français à la baie d'Hudson.

Judi soir, conférence de M. Mérit, salle de la Faculté des sciences, à huit heures.

LE TÉLÉPHONE EN ALLEMAGNE

On prend maintenant à Berlin son billet de téléphone aussi facilement qu'un billet de théâtre ou de chemin de fer. Depuis le 15 août, annonce la *Lumière électrique*, on a ouvert à Berlin au bureau de postes 64, situé sous les Tilleuls, une salle publique pour les communications téléphoniques. Le premier venu peut ainsi entrer en correspondance verbale avec l'importe quel abonné du réseau téléphonique de la capitale. Il est admis à prendre connaissance de la liste des abonnés au bureau de poste même, et contre la remise d'un billet de téléphone du prix de 50 pfennigs, qui se vend au bureau de poste, il a le droit de converser pendant un laps de temps ne dépassant pas cinq minutes.

Le billet téléphonique n'est valable que pour le jour où il a été délivré. L'admission dans la salle de conversation téléphonique a lieu, à tour de rôle, dans l'ordre des demandes, sous la surveillance de l'employé préposé à ce service.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Judi, 8 septembre, 251^e jour de l'année. Soleil : lever, 5 h. 27; coucher, 6 h. 27. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1855). — Prise de la tour de Malakoff.

Le ministre de la guerre vient d'adresser à MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, et aux généraux commandant les corps d'armée, la circulaire suivante, relative à l'admission dans le service, des employés des chemins de fer du réseau de l'Etat :

Mon cher général,

Sur la demande de M. le ministre des travaux publics, j'ai décidé que les employés de chemins de fer du réseau de l'Etat seront admis, dès cette année, dans les régiments du génie, au même titre que ceux des six grandes compagnies de chemins de fer.

Les commandants des bureaux de recrutement recevront, par analogie avec les prescriptions contenues dans la circulaire du 20 mars 1875, les certificats qui leur seront remis par les agents du réseau de l'Etat, faisant partie du contingent de la classe de 1880.

Ils enverront ces certificats au ministère de la guerre (4^e direction, bureau du génie, personnel, le 15 septembre au plus tard).

Le bureau d'envoi de ces pièces devra indiquer la taille et l'aptitude des candidats, la portion du contingent dont leur numéro de tirage les appelle à faire partie et, enfin, si ce numéro est compris dans le contingent de la marine.

M. Cochery fait étudier en ce moment un projet de création de postes volantes, ainsi que cela se pratique en Allemagne. Voici en quoi consiste ce projet :

On sait que la plupart des stations thermales ou balnéaires sont desservies par des bureaux de poste de cinquième classe, et que leur personnel se compose généralement d'une receveuse et d'un facteur. Il s'ensuit que l'été, lorsque ces stations sont habitées par une population houleuse de baigneurs, un retard énorme se produit dans la distribution des lettres, malgré toute l'activité déployée par le personnel.

Pour éviter pareille chose, il serait question de faire fonctionner, pendant la saison des bains de mer, des bureaux de poste ambulants.

Ces bureaux viendraient s'installer dans chaque localité et seraient chargés de la distribution des lettres.

On emploierait à ce service le personnel des postes qui est destiné au service en campagne.

On travaille actuellement à l'installation de trois nouveaux fils électriques entre Paris et Marseille, et à la création de deux lignes devant relier Marseille

à Bordeaux et à Clermont-Ferrand. Le but est de desservir plus rapidement ces deux points et de soulager en même temps le trafic sur Lyon et Toulouse, qui, aujourd'hui, reçoivent en dépôt les télégrammes pour Clermont-Ferrand et Bordeaux. Le ministre a décidé en outre qu'un appareil Baudot, à grand rendement, serait substitué à ceux qui sont aujourd'hui en usage pour les communications Marseille-Lyon.

Des appareils à rendement rapide, système Wheatstone, vont être également installés pour desservir les communications Marseille-Toulouse et Marseille-Nice.

Quand en prend du ruban... Savez-vous combien il y a aujourd'hui de demandes d'autorisation de port de décorations étrangères, à l'examen, à la chancellerie de la Légion d'honneur ? Cherchez un nombre dépassant toutes vos croyances.

Vous ne trouvez pas ? Eh bien ! il y en a trente-et-un mille sans compter le *Nicham*, si largement distribué par Mustapha ben Ismail lors de son dernier voyage, qui compte pour une large part.

Bientôt, si cela continue, ce ne seront plus les gens décorés qu'on remarquera, ce seront ceux qui ne le sont pas.

Nous apprenons que la Société lyonnaise de Dépôts et Comptes-courants, palais Saint Pierre, une des vieilles Sociétés de crédit de notre place, fonde des agences en différents quartiers de la ville.

Le premier bureau de ce genre s'ouvrira à Vaise, n° 6, rue de la Pyramide, le 15 septembre.

Il y avait plusieurs jours que nous n'avions eu à enregistrer de plaintes sur la Compagnie des tramways ; cela ne pouvait durer.

Hier, un contrôleur, qui avait pris place sur le tramway n° 39, s'est livré sans motif, à des actes de violence contre un voyageur, M. Clerc. Il l'a poussé hors de la banquette avec une telle brutalité, qu'il lui a déchiré sa veste. Sans l'intervention de plusieurs témoins indignés, de plus graves accidents seraient certainement arrivés.

Ce contrôleur était complètement ivre ; ce sera peut-être une excuse aux yeux de la Compagnie.

Un accident de chasse qui a eu des suites fatales, est arrivé hier, dans un clos au n° 12 de la montée de la Boucle.

M. Antoine Clugnot, âgé de 40 ans, employé à la Société lyonnaise, rue de l'Hôtel-de-Ville, était sorti pour tirer quelques petits oiseaux. Comme il tardait à rentrer, sa femme se mit à sa recherche et ne tarda pas à découvrir le cadavre de son mari, baignant dans une mare de sang. Il avait la poitrine, au niveau du cœur traversée par la charge de son fusil.

On ne sait comment l'accident a pu se produire. M. le docteur Raynaud aussitôt appelé, n'a pu que constater le décès.

Un jeune employé de commerce, Jean B..., âgé de 20 ans, demeurant grande-rue de la Guillotière, était hier matin en train de roucouler avec une femme déjà mariée en l'absence de son mari.

Tout à leur amour, les deux tourtereaux ne s'étaient pas aperçus que leur nid, placé rue Laurencin, était découvert par le personnage le plus intéressé dans cette affaire, nous voulons parler du mari. Aussi, jugez de leur surprise, quand un cri de : ouvrez au nom de la loi, vint troubler leur quiétude. Ils parurent alors aux yeux du commissaire de police dans ce simple appareil qui ne pouvait laisser aucun doute sur leur culpabilité.

Tous deux ont été arrêtés.

Toujours les suicides.

M. François Seigne, âgé de 38 ans, rue de la Thibaudière, a profité d'un moment où il était seul pour se pendre dans son domicile à une corde fixée au mur et servant à étendre le linge.

Quand ses parents sont entrés, ils l'ont aussitôt détaché et ont fait prévenir M. le docteur Meyer qui n'a pu que constater le décès.

Les causes de ce suicide sont inconnues.

Une bande de jeunes gens, qui revenaient sans doute de faire la conduite à des guerriers de 23 jours, chantaient et poussaient des cris, à l'angle des rues Bourbon et Saint-Hélène.

Quelques gardiens de la paix les ayant priés de modérer leurs transports ; ils n'en firent rien.

Les gardes voulurent arrêter celui qui leur paraissait le plus obstiné : un nommé René Vignard, tisseur, rue de Nuits, opposa la plus vive résistance à son arrestation, prit un des gardes par le collet et le fit rouler par terre.

Sa victoire fut de courte durée ; et Vignard gémait maintenant sur la paille des cachots.

Un ouvrier charpentier de Neuville-sur-Saône, M. Pelletier, âgé de 34 ans, a trouvé la mort dans les horribles circonstances suivantes :

Ce malheureux a été pris entre un mur et un lourd véhicule, et avant d'avoir le temps de se garer, il a eu la tête littéralement broyée.

Après les constatations légales, le corps a été transporté à son domicile.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cet accident.

M. Vignon, âgé de 35 ans, ferblantier à Amplepuis, travaillait à des travaux de son état, lorsque l'échelle sur laquelle il était monté s'est soudain rompue sous son poids ; dans sa chute M. Vignon, a eu les deux avant-bras fracturés près de l'articulation du poignet.

Mme Voisin, demeurant quai de l'Archevêché, 14, a été victime, hier, quai de l'Occident, d'une audacieuse agression.

Un individu l'ayant saisi par le bras lui dit d'un ton menaçant : « Il faut me donner de l'argent ; si tu refuses ou si tu cries, j'ai quelques choses dans ma poche qui te mettra à la raison. »

Aux cris de : au secours, poussés par Mme Voisin, l'agresseur prit la fuite, non sans essayer de lui arracher son parapluie qui, dans la lutte a eu le manche brisé.

Une enquête est ouverte.

L'inimitié qui règne entre chiens et chats est proverbiale ; ce ne sont pas les procédés du chien de M. Borace, marchand de veaux à Vaise, qui rompent la tradition.

Hier, cet animal poursuivait les paisibles chats qui se courtoisaient sur le quai Pierre-Seize et semait sa route de cadavres.

Le terrible animal fut cependant arrêté, et conduit à l'Ecole vétérinaire, où il sera examiné, car on suppose qu'il est atteint de la rage.

Les voisins de M. Morin, tulliste, cours Lafayette, n° 206, étonnés de ne l'avoir pas vu sortir de sa chambre, ont craint un accident et ont prévenu M. le commissaire de police.

On a fait ouvrir les portes et on a trouvé le cadavre du malheureux. La mort semble devoir être attribuée à la rupture d'un anévrysme.

Un mari peu commode est le nommé D..., demeurant rue Sainte-Elisabeth, qui à la suite d'une scène conjugale a lancé une bouteille à la tête de sa femme et lui a fait une profonde blessure.

Plainte a été déposée par la victime.

Les petits vols :
La nommée M... Marie, âgée de 26 ans, tisseuse, rue de Séze, éblouie par la vue d'une magnifique montre en or, qui portait une de ses camarades, n'a pu résister à la tentation de s'en emparer, à la première occasion favorable.

Découverte et dénoncée par la victime, elle a été arrêtée.

Des malfaiteurs se sont introduits, la nuit dernière dans la chambre de Mme Gaillard, rue de la Carette, 61, et y ont dérobé quatre tableaux et les rideaux des croisées.

Une enquête est ouverte.

Comité central des républicains radicaux

(6^e ARRONDISSEMENT)
Les délégués des groupes sont invités à se rendre jeudi, 8 septembre, à une réunion qui aura lieu chez Calérier, à 8 h. du soir.

Le délégué : CHANEL.

Société philanthropique de l'Ain

Dans sa séance du 11 août, le conseil d'administration, a nommé président de la Société, en remplacement de M. Armand Roux, décédé ; M. Honoré Millardon, avoué à la Cour, rue du Plat, 19, vice-président, M. Jules Girardet, négociant, cours d'Herbouville, 27, en remplacement de M. Millardon, trésorier, M. Jules Pernod, cafetier, rue de Séze, 2.

L'administration rappelle à ses compatriotes que les adhésions sont reçues tous les jours au siège social provisoire, café Mogenet, rue Ste-Catherine, 12, et chez le Trésorier.

Les cotisations mensuelles seront reçues dimanche 11 courant, aux mêmes adresses.

L'un des secrétaires, A. GALLIOT.

Festival de Neuville-sur-Saône

Le festival de Neuville-sur-Saône promet d'être une fête des plus brillantes. Dans le programme du banquet-concert du soir, nous lisons les noms de Mlle Brann, de MM. Stéphane, Lucien Quillor, Gaudé, Gauthier, etc., etc., nous savons aussi que plusieurs autres artistes, connus et aimés des Lyonnais, prêteront leur concours.

La chorale des Dames du 4^e arrondissement chantera un chœur composé sur le gracieux motif des *Cerises* de Pierre Dupont, par son directeur, M. F. Anbarète.

Mais le grand attrait de la soirée sera dans la présence de Gustave Noald, le maître actuel de la chanson française, qui interprétera une chanson inédite, dont il est l'auteur, intitulée : A Pierre Dupont.

On applaudira avec bonheur l'auteur et l'interprète.

Spécifique souverain contre la coqueluche. S'adresser à Trouillieux, pharmacien à Bourgoin (Isère).

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 7 septembre, 1 h. du soir.

Température : la pluie a été générale en France, on signale encore 48 mm. d'eau à Rochefort, 30 à Nancy, 14 à Cherbourg et à Nantes.

Sur notre région de nombreux orages ont éclaté hier. Dès 9 h. du matin, le tonnerre s'est fait entendre à l'Est ; à 2 h. 30 du soir un autre mouvement orageux, débouchant sur le plateau de Duerné a passé à l'Ouest : nous avons pu observer quatre courants différents dans l'atmosphère, les nuages les plus élevés (cumulus) chassaient d'O. S. O., au-dessous des nimbus venant du S. d'autres plus bas encore du S.-E., enfin le vent de terre était E. S.-E. La théorie qui fait d'un orage un tourbillon descendant vers le sol se trouvait ainsi nettement vérifiée.

Toute la soirée des éclairs incessants ont brillé sur la Dauphiné, les Alpes et la Savoie, tandis qu'au N.-O. le tonnerre grondait dans une masse superbe de cumulus. Lyon n'a pas été atteint.

Le baromètre a remonté pendant la nuit et le ciel s'est éclairci ; mais la persistance du vent S. dans les hautes régions et l'élévation de la température indiquent que cette amélioration sera de courte durée.

Temps probable : Orageux.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE BELLECOUR. — Aujourd'hui jeudi et demain vendredi relâche pour répétition générale de la *Reine Margot*.

Samedi, 17 septembre sans remise, 1^{re} représentation de la *Reine Margot* jouée par les artistes du théâtre de la Forté Saint-Martin.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 6 septembre

Affichés en hausse de 1/4 à 90 3/16, les Consolidés reprennent 1/8 à deux heures.

Mais le progrès initial de ce fond a suffi à rassurer notre marché et à affermir les tendances obtenues hier.

Le 5 0/0 s'élève de son côté à 116 40.

On est en droit d'affirmer qu'il y a amélioration notable dans la tenue de nos fonds publics.

Le 5 0/0 Italien est à 90 20 ; le Turc monte à 17 50 ; la Banque Ottomane à 757 50.

La Banque d'Escompte, la Banque de Paris, la Société Générale, c'est-à-dire les établissements qui poursuivent en commun la tâche du relèvement des finances turques sont activement recherchés au comptant et à terme.

Le Crédit de France s'avance vers 309 ; le Crédit général français reprend à 775. Le tableau officiel de la répartition de l'emprunt de la Ville de Bordeaux démontre que cette opération a été pour le Crédit général français, un succès complet.

Les actions de la Banque Transatlantique à des demandes actives. Toutefois, la des vendeurs permet de penser avec l'on attend des cours plus élevés. Comment les opérations de la Banque, et assurément à ces titres une bonne note.

Les chemins français sont un peu tassés. Le Chemin de Charenton n'a pas fait de Compagnie de Lyon, qui se traite à 1,300 ; celles du Nord font 1,995 à 1,995.

Le Suez n'est qu'à quelques fractions des actions du Gaz, que nous avons vues ces jours, se traduisant aujourd'hui ces valeurs à 1,630. Elles iront faci

CHOSSES & AUTRES

Ce n'est pas pour des prunes....

Dans la conversation familière on emploie souvent cette expression dans le sens de : Ce n'est pas pour des bagatelles, pour rien, c'est pour une chose sérieuse. Quelle est donc l'origine de cette manière de parler ? Certains étymologistes ont prétendu que la locution qu'il s'agit d'expliquer venait d'une charmante historiette sur le docteur Martin Grandin, doyen de la Sorbonne, et que nous retrouvons dans le glossaire des *Noëls Bourguignons*, de La Monnoye.

« On avait fait présent au célèbre docteur de quelques boîtes d'excellentes prunes de Gènes qu'il serra dans son cabinet. Une fois qu'il eut mangé la clef à la porte, des écoliers, ses pensionnaires, entrèrent au cabinet, où il s'était assis sur un banc en demi-douzaine de ces boîtes qui restaient. Le docteur Grandin ne pouvant accuser de ce vol que ces écoliers, fit grand bruit, et tout résolument les aurait chassés, si l'un d'eux, se jetant à ses genoux, ne lui eût dit :

« Hé ! monsieur, si vous nous traitez de la sorte, voyez la conséquence, on dira que vous nous avez chassés pour des prunes. »

A ce mot, le bonhomme ne put s'empêcher de rire, et pardonna.

D'autres ont cru que cette expression était née d'une allusion railleuse à l'expédition mal réussie des croisés, en 1148, contre la ville de Damas ; et ceux-ci s'appuient sur ce qu'on trouve dans la *Correspondance d'Orient*, de Michaud et Poujoulat :

« Les prunes de Damas ont aussi une grande célébrité. En 1148, nos croisés, étant retournés à Jérusalem, après avoir vainement assiégé Damas furent accusés d'avoir fait le voyage de Damas pour des prunes. »

Ces auteurs ajoutent quelques lignes plus loin : Ce fut là l'origine d'un proverbe qu'on répète encore partout en Europe.

Le naufrage du « Teuton »

Voici quelques détails complémentaires sur le naufrage du *Teuton* qui a sombré avec deux cents passagers.

La plupart des familles englouties comptent le père, la mère et deux ou trois enfants. Les infortunés étaient en général des émigrants qui allaient chercher leur existence dans les parages lointains de Natal.

A quatre ou cinq lieues avant d'arriver au cap Agulhas, qui est l'extrémité australe du continent africain, on rencontre, en revenant du Cap, la pointe de Quoin. C'est en cet endroit même que le *Teuton* a touché le roc. Ce roc a même reçu le nom de *Danger Point* la pointe du danger. En 1859, le 15 mars, le *Birkenhead* s'était perdu juste de la même façon que le *Teuton*. Cette fois, c'est le 3 août que le désastre est arrivé, à sept heures du soir.

Trois canots furent mis à la mer ; on n'a encore de nouvelles que de deux de ces embarcations. On craint que la troisième n'ait sombré avec le steamer lui-même.

On compte que, les matelots compris, il y avait au moins 200 personnes à bord au moment du naufrage.

Les détails sont encore confus. Le navire serait resté trois heures à s'enfoncer. On ne connaît que 27 survivants : la troisième embarcation, si elle n'a pas sombré avec le navire, en ramènera peut-être d'autres.

Le *Teuton* était parti de Southampton le 6 août dernier : il avait mis vingt-trois jours pour arriver au Cap, quatre

jours de plus que ne mettent les bons vapeurs. Il était reparti du Cap pour Natal. Il avait été construit en 1869, à Dunbarton, en Ecosse, sur la Clyde.

Il appartenait à la Compagnie Union steam ship Company. C'était un navire qui la Compagnie avait dû équiper en surplus, à cause du grand nombre de voyageurs qui émigrent.

Portrait de femme

Nous trouvons dans les *Notes sur Paris*, du journal *Paris*, ce charmant portrait de femme signé Albert Delpit :

Elle a l'Egypte au ciel de flamme
Dans ses yeux au reflet brillant ;
Simple coquette et triple femme
Elle est indolente en riant ;
Ses dents ressemblent à des perles
Qu'un orfèvre vient d'enfiler ;
Désirez-vous des jolis merles,
Leur bec ne sert qu'à bien siffler !
Est-elle bonne ? J'imagine
Qu'il ne faut pas trop le chercher ;
On prétend que la sauterie
Sent bon, mais est rude au toucher ;
Qu'on l'évite ou qu'on se hasarde,
On aura ce double embarras :
Bien imprudent qui la regarde,
Bien bête qui ne la voit pas !

Certes oui, c'est ressemblant ! car tout le monde a reconnu Mme M. de D..., dont le salon littéraire est si couru et dont notre brillant confrère est un des hôtes favoris.

Mots de la fin

Un ivrogne chemine en titubant.
Soudain, devant la glace d'un magasin, il fait halte, se regarde, et, touchant du doigt son nez effroyablement cramoisi :

— C'est pas pour dire, mon vieux, mais, toi, tu ne l'as pas volée, ta décoration !

Calino se présente à un guichet de poste et fait peser une lettre.

— Elle pèse trop, dit l'employé. Il faut encore un timbre de vingt-cinq centimes.

— C'est ça, répond le célèbre idiot, pour qu'elle pèse encore davantage, pas vrai ?

En police correctionnelle :

— Prévenu, vous reconnaissez que vous avez été arrêté plusieurs fois en état de vagabondage ? Vous n'avez pas de domicile.

— Eh bien ! quel mon président ? fallait m'offrir un chez vous !

TRIBUNE RÉPUBLICAINE

Société de retraite pour la vieillesse
rue Champier, 9
Recette du mois d'août, 6,070,40, total au 31 août, 195,263,45. Sociétaires inscrits au 31 août, 7,863.

Cotisations mensuelles, dimanche 11 septembre de 10 h. à 1 h. précise.
Le bureau est ouvert tous les jours non fériés de 10 h. à 4 heures.

SPECTACLES DU 8 SEPTEMBRE

Théâtre Bellecour
Ce soir, jeudi, relâche.

Castro
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2
Orchestre sous la direction de M. Léone

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Place Bellecour
Ce soir jeudi, 8 septembre 1881, à 8 h., grand concert.

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE

1. Marche solennelle
2. La Rivière de diamants, valse, 1^{er} audit.
3. Amour discret
4. Fantaisie sur Cinq-Mars, arrangée par Arditi

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture de Maritana
2. La Patrouille turque
3. Grande fantaisie sur le Trouvère, arrangée par A. Luigini
4. Jolie Suzon, polka

Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.

Prix d'entrée : 50 cent.
Demain, grande fête artistique.
Prix d'entrée : 1 franc.

BOURSE DE LYON

Du 7 Septembre 1881.

Rentes		Comptant-Actions	
5 0/0	85 25	Gaz de Lyon	1255
3 0/0 amortissable	80 25	Gaz de la Guillothière	245
4 1/2	100	Mines de la Loire	245
Turc	17 50	Montrambert	948 50
Turc	17 50	St-Etienne	265
Hongrie 6 0/0	82 50	Rive-de-Gier	70
Autrichien 4 0/0	93 40	Société Lyonnaise	767 50
Russe 5 0/0	93 40	Bateaux-Omnibus	1110
Espagne 3 0/0	26	Eaux	1110
Dette Egypt. unifiée	1712 50	Bombes	1110
Actions		Abattoirs	1110
Crédit mobilier	240	Verreries L. et Rhône	1110
Crédit mob. Espag.	240	Croix-Rouge	1110
Crédit Lyonnais	1712 50	Obligations	
Union générale	1712 50	Ville-de-Lyon	90
B. Hypothéc. France	1712 50	Ville-de-Paris 1869	402
Soc. foncière Lyonn.	1712 50	Ville-de-Paris 1871	397 50
Banque Ottomane	1712 50	Lombardes-anciennes	289
Paris-Lyon-Médit.	1712 50	Lombardes-nouvelles	289
Société Autrichienne	772	Loire	1110
Lombard-Vénitien	1712 50	Saint-Etienne	1110
Saragossa	1712 50	Rhône-et-Loire 4 0/0	1110
Nord-Espagne	1712 50	Paris-Lyon-Médit.	1110
Suez	1712 50		1894

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS et de Crédit Industriel

SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL CINQUANTE MILLIONS

Situation au 31 août 1881

ACTIF	
Espèces en caisse et à la Banque, P.	715,754
Portefeuille	22,465,275
Avances et crédits sur titres, marchandises, cautionnements et reports	50,715,502
Comptes Courants	16,937,213
Comptes d'ordre	3,587,075
Actions, versement non appelé	27,500,000
	F. 131,870,821
PASSIF	
Capital	F. 50,000,000
Réserves	8,200,000
Comptes de dépôts et Bons à échéance	52,033,552
Comptes Courants	12,832,750
Acceptations	5,528,207
Comptes d'ordre	3,286,811
	F. 131,870,821

Effets en circulation avec l'endossement de la Société : F. 10,641,071

CERTIFIÉ CONFORMÉ AUX ÉCRITURES
Au nom du Conseil d'Administration
Le Président,
Le Directeur,
J. KIMMERLING, ED. ATNARD.

HERNIES

SANS OPÉRATION
Guérison prompte, sans danger, sans douleur, sans frais.
Le Rédacteur gerant, P. ANNEQUIN.
Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône
18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adresser à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin (Isère).

Lyon, Achar, cours de la Liberté, 88 (Guillothière); Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.

LE SOIR

QUATORZIÈME ANNÉE
Grand Journal quotidien politique et financier
30 FR. PAR AN
1^{re} pour une semaine d'essai
12, Rue Grange-Batelière, 12
PARIS

GUÉRISON RADICALE

et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUET.
Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. INJECTION QUET, hygiénique, préservatrice et infatigable dans les cas anciens.
S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture n. 5.

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

CORRESPONDANT DE L'AGENCE H. LAFONT

14, Rue Confort, 14, Lyon

SUCCURSALE
S. ETIENNE
6, rue Sainte-Catherine

SUCCURSALE
GRENOBLE
Passage Teissière

LES ANNONCES ET RÉCLAMES DES JOURNAUX CI-DESSOUS DÉSIGNÉS SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT A L'AGENCE

LYON : Salut Public — Courrier de Lyon — Décentralisation — Petit Lyonnais — Progrès — Nouvelliste de Lyon — Républicain du Rhône — Renaissance — Comédie Politique — Eclair — Moniteur des Soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo Vinicole — Lyon Horticole — Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie — Controverse — Construction Lyonnaise

SAINT-ETIENNE : Mémorial de la Loire — Moniteur de la Loire — Journal de Saint-Etienne — Républicain de la Loire.

ROANNE : Avenir Roannais.

GRENOBLE : Impartial des Alpes — Courrier du Dauphiné — Petit Dauphinois.

VIENNE : Journal de Vienne.

BOURGOIN : Indicateur.

ALLEVARD : Gazette d'Allevar.

MACON : Journal de Saône-et-Loire.

CHALON : Courrier de Saône-et-Loire.

BOURG : Progrès de l'Ain — Courrier de l'Ain.

TREVOUX : Journal.

NANTUA : Abeille.

Sont reçues aux mêmes bureaux les Annonces pour tous les journaux de Lyon, Paris Province et Étranger

Agent exclusif des principaux journaux Suisses, pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

HORAIRE GÉNÉRAL

DES CHEMINS DE FER

Service d'Été 1881

MATIN

SOIR

PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	OMNIBUS	MIXTE
MARSEILLE	DÉPARTS	4,58	7,10	7,35	9,03	11,10	11,39
GENEVE	DÉPARTS	4,16	5,32	7,20	7,35	10,05	10,20
BOURBONNAIS	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45
SANÇON	DÉPARTS	—	5,33	8,41	—	—	11,39
NOBLE	DÉPARTS	—	5,55	—	9	—	11,45
BERRY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	9	—	11,45
(St-Paul)	DÉPARTS	5,15	6,05	7,05	8,40	11	—
ENNE	DÉPARTS	5,11	—	7,30	—	11,43	—
OMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21

RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	MIXTE	EXPRESS	DIRECT	MIXTE	EXPRESS	OMNIBUS	MIXTE	EXPRESS	OMNIBUS	MIXTE	RAPIDE
2,31	2,50	4,38	5,28	7,10	7,22	8,50	11,10	11,30	11,30	11,30	11,30	11,30	Min. 53
MIXTE	OMNIBUS	MIXTE	—	OMNIBUS	MIXTE	DIRECT	MIXTE	EXPRESS	—	—	—	—	—
Midi 5	1 10	2,10	—	4,50	6,30	8	9,56	10,43	—	—	—	—	—
3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—	—	—	—	—
2,40	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	—	—	—	—	11
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4,39	—	—	6,16	—	—	9,15	—	11	—	—	—	—	—
—	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—	—	—	—	—
12,12	2,10	3,33	4,58	6	—	6,32	—	—	—	—	—	—	—
—	1,44	—	3,45	—	5,55	—	7,01	—	—	—	—	—	11
—	—	1,40	—	—	5,35	—	—	—	—	—	—	—	—